



## Tiers-lieux en Wallonie : recréer du lien dans les villages

PAR MARTINE VANDEMEULEBROUCKE  
PHOTOS : LOÏC DELVAULX

**« Il fait froid dans le monde et ça commence à se savoir », chantait Brigitte Fontaine. Pour retrouver la chaleur des contacts dans des communes rurales qui ont perdu leur bistrot, leur boulangerie, leur bureau de poste, les initiatives citoyennes se multiplient. En France, cela s'appelle des tiers-lieux. C'est désormais aussi le cas en Wallonie où la Région a décidé de subventionner 23 projets. Petit tour des lieux.**

**L**e vendredi, c'est le jour des courses, aussi dans les magasins bio. Chez Agricover, à Gembloux, plusieurs clients déambulent entre le rayon fromages et les produits en vrac. Un couple âgé est installé dans le petit coin « cafétéria » et la femme me désigne son morceau de tarte. *« C'est vraiment excellent. Vous devriez essayer. Chaque fois que je viens ici, je craque. »* Mais une certaine agitation à l'entrée l'interrompt. *« C'est la ministre »,* lui souffle une collaboratrice d'Agricover. La dame tend le cou : *« C'est qui ? »* C'est Céline Tellier, ministre Écolo de la Ruralité qui vient visiter un des 23 tiers-lieux reconnus et subventionnés au terme d'un appel à projets lancé en juillet 2022. Avec l'ambition de soutenir la relocalisation des services de proximité en milieu rural. Ces tiers-lieux, c'est une première en Wallonie pour un concept qui a déjà largement fait ses preuves en France.

Parmi les 23 projets retenus (sur 102 dossiers déposés), certains étaient déjà tiers-lieux sans le savoir. C'est un peu le cas d'Agricover. La coopérative, créée en 2011, a d'abord été un hall-relais faisant le lien entre les producteurs bio locaux et la population des villes. En s'implantant dans une rue et un quartier plutôt désertés de Gembloux, mais tout proches de la gare, la coopérative est très vite devenue une sorte d'aimant pour les associations de la région tout en bénéficiant de l'intérêt des étudiants en agronomie de la faculté de Gembloux. Alors, progressivement, une boulangerie s'est nichée dans le bâtiment ainsi qu'un atelier de découpe de la viande, une champignonnière, une petite salle de théâtre...

La coopérative agricole est aujourd'hui devenue officiellement un tiers-lieu qui s'appelle AgricoTiers. Et AgricoTiers ne manque pas de projets à court, à moyen et à long terme. Sa coordinatrice, Pia Monville, guide la ministre et les membres de son cabinet dans le dédale de cet ancien hangar agricole. Pia nous montre l'atelier « boucherie ». « *Cela va devenir un atelier citoyen en développant un service traiteur. La subvention servira à mettre le local aux normes de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire. Déjà aujourd'hui, nous recevons des demandes de repas collectifs de la part des écoles de Gembloux. On va créer un restaurant ouvert tous les jours* », s'enthousiasme-t-elle. Nous passons chez François, responsable de la boulangerie-pâtisserie (et donc des excellentes tartes et viennoiseries). La boulangerie, c'est aussi un projet d'inclusion de personnes handicapées qui ne trouvent pas leur place dans un atelier protégé. « *Avec la subvention reçue par la Région wallonne, on va pouvoir accepter plus de personnes dans notre visée d'inclusion. Nous collaborons déjà avec le CPAS de Gembloux, on va intensifier le projet d'insertion par le travail* », explique François. L'idée est que les gens puissent avoir ensuite un contrat de travail dans la coopérative, enchaîne Pia, avant de nous entraîner vers le studio de Timothy, coordinateur de l'Art de Rien, centre d'expression et de créativité niché dans l'entrepôt d'Agricovert depuis plus de dix ans. « *Nous sommes spécialisés dans l'art de la scène. Nous recevons des enfants, des ados, des seniors. Nous travaillons avec les patients de l'hôpital psychiatrique de Chastre. Je suis tout seul, mais j'aimerais faire mille choses encore* », dit Timothy. « *On a aussi des demandes pour les arts de la parole, précise Pia. Agricovert n'est pas seulement un endroit où on fait ses courses, mais un endroit où on apprend.* » Agricovert voudrait en faire plus : « *On reçoit énormément de demandes d'associations qui veulent venir chez nous, mais on doit refuser.* » La subvention servira notamment à cela : transformer le vieux bâtiment pour héberger tous les projets d'Agricovert et d'autres associations partenaires.

### FINANCER LE LIEN, PAS LA BRIQUE

Pourtant, nous explique Céline Tellier, avec le projet Tiers-Lieux, « *il ne s'agissait pas seulement de financer de la brique. Ni de financer un projet qui part de zéro, mais de pérenniser des structures comme celle-ci. Au départ du projet 'Tiers-Lieux', il y a le constat de la désertification des services dans les zones rurales. La crise sanitaire a développé fortement le télétravail, la digitalisation des services, ce qui fait qu'on n'a plus de guichets, plus de contacts avec une personne.* » La ministre wallonne poursuit : « *La demande de lien social est forte, surtout dans les régions rurales. J'ai voulu développer des projets qui créent du lien et de la proximité.* » Un budget de 12 millions pour trois ans a été dégagé, mais ce sera un « one shot ». « *Il n'y aura pas de nouvel appel à projets. Je ne voulais pas saupoudrer les aides, mais bien financer des projets concrets, les aider à avoir plus de personnel notamment, nous dit Céline Tellier. On veut les aider à se professionnaliser.* »

On suit encore Pia et les partenaires d'Agricovert dans le grand entrepôt. « *Ici s'installe une coopérative d'emprunt de matériel électroménager et de jardinage, Usitoo. La distribution se fera par les camionnettes d'Agricovert.* » On rejoint le coin



« dégustation ». Le couple âgé est parti. Tout le monde s'installe autour d'un café, de gâteaux et d'éclairs au chocolat confectionnés par la coopérative. Les éclairs disparaissent à la vitesse attendue des éclairs. On évoque le futur et notamment celui de la rue où se trouve Agricovert. La Ville de Gembloux a des projets immobiliers à court terme. Elle veut détruire l'usine en ruine derrière la gare, construire un tout nouveau quartier qui s'étendra de la gare à la nationale en passant par la rue où se trouve la coopérative. « *AgricoTiers sera au centre du projet* », assure la directrice du CPAS de Gembloux. Pia Monville ne s'inquiète pas. La transformation du quartier suscite chez elle d'autres projets. Raser le bâtiment pour en construire un qui soit énergétiquement plus durable, accueillir des services sociaux, créer une coopérative immobilière sociale. « *C'est pour le long terme* », précise-t-elle, avec un grand sourire.

### CHEZ BIBI, CHEZ COLIENNE

Le long terme, pour Colienne Lemaître, c'est encore un peu flou. Changement de décor. Nous sommes dans un petit village du Namurois, à Gesves. On passe devant les tours du château de Faulx-les-Tombes avant de débarquer « Chez Bibi », autre tiers-lieu nouvellement reconnu par la Wallonie. « Chez Bibi », c'est



le pari un peu fou de Colienne, qui a décidé de racheter le tout dernier café de la vallée du Samson pour en faire un « resto-bistrot-lieu de rencontre-atelier-espace culturel », un tiers-lieu quoi ! La région, superbe, est très fréquentée par les randonneurs, les cyclistes, les motards. « Chez Bibi » est redevenu l'endroit où l'on s'arrête pour prendre un café, manger un bout, déguster une glace dans le jardin quand il fait beau.

Lorsque nous arrivons, il n'y a encore personne. Géraldine nous tend la carte où tous les plats, toutes les boissons sont bio et fournis par des producteurs locaux. De la bière au fromage en passant par les épices. Même le mojito est composé d'un rhum « *arrangé en Belgique* ». Colienne s'assied à notre table et raconte son histoire, l'histoire de cet ancien café tenu par trois générations de Gesvois. « *Avant, c'était déjà une sorte de tiers-lieu puisque le propriétaire faisait aussi bureau de poste et réparation de vélo* », explique la jeune femme. Colienne a réorienté sa vie lorsqu'elle est devenue maman. Moment de remise en question de sa vie professionnelle, entre autres. « *Je me suis beaucoup questionnée sur la consommation, l'environnement. J'étais aussi nouvelle habitante de ce village. Je cherchais un endroit où l'on pouvait sortir avec les enfants, manger de bons produits.* »



Colienne et son compagnon ont appris que le café du village était à remettre, le dernier, alors que, dans les années 50, il y en avait encore huit dans la vallée. Le couple a signé le compromis de vente le 17 mars 2020 qui était aussi le premier jour du confinement. On s'en doute : les débuts de « Chez Bibi » ont été durs. « *On s'est accroché. On a enfin pu ouvrir en mai 2021.* » À côté de notre table, il y a un petit espace que l'on devine dédié à des spectacles. « *Pour le moment, nous avons deux pôles d'activités : bistrot-resto et des événements comme des petits spectacles. On a voulu assurer la continuité avec les anciens et donc on a gardé le nom du café 'Chez Bibi'. Je voulais que les gens sachent que c'est toujours un café de village. C'est toujours 'Chez Bibi', mais c'est aussi tout à fait différent. On s'est beaucoup fait connaître par les réseaux sociaux et par le bouche-à-oreille. Maintenant, on va investir dans la communication 'papier' avec des affiches. J'ai vraiment envie que les gens du village, qui déplorent qu'il n'y ait plus assez d'espaces pour se rencontrer, investissent le lieu, mais ça prend du temps. Nous n'avons pas beaucoup de personnes âgées qui viennent, mais celles qui le font nous expriment leurs difficultés d'être isolées. On a évoqué avec elles le projet d'avoir des moments 'tricot' ou 'bridge'. Les idées, il y en a plein et nous disons aux gens 'Venez les concrétiser'.* »



### CHAMBRES JAUNE ET BLEUE À HABITER

Il est 13 h et la salle commence à se remplir. Un jeune couple avec un bébé s'installe. Visiblement, ce sont des « nouveaux » qui découvrent l'endroit. Colienne les accueille. Le bébé n'a que dix jours à peine. C'est la sage-femme qui leur a parlé de l'endroit. Colienne est ravie, car, justement, elle a lancé des animations, avec une sage-femme, pour des jeunes mères. L'homme est intéressé par les jeux de société. Cela peut, cela va se faire aussi.

*« Jusqu'ici, on s'est beaucoup focalisé sur l'Horeca, car, à cause du confinement, il fallait très vite 'rentrer des sous'. On veut maintenant développer le projet multifonctionnel, avec des événements, des ateliers. »* Il existe déjà un atelier couture, une habitante du village vient aussi proposer des shampoings solides. Nous suivons Colienne à l'étage. La chambre jaune et la chambre bleue accueillent déjà des ateliers. Sous le toit, un vaste espace devrait être aménagé pour en faire un lieu de bien-être, de yoga peut-être. La subvention de la Région va doper les projets de « Chez Bibi ». *« Ce qui m'anime, c'est la coordination du lieu et la subvention va servir aussi à me rémunérer, car nous ne sommes pas encore viables, économiquement. Avec cet argent, on va augmenter nos activités et pérenniser celles qui existent déjà. »*



*Tout le volet socioculturel que nous voulons développer nécessitera sans doute d'autres soutiens. »*

La commune de Gesves n'est pas restée inactive. *« Ils m'ont aidée pour la remise du dossier de reconnaissance comme tiers-lieu. Ils ont prêté du matériel pour certains événements. Ils sont 'soutenants'. Nous avons aussi de bons contacts avec le groupe d'action locale. On aimerait développer les partenariats, mais jusqu'ici, on a été tellement le nez dans le guidon. »* Dernier coup d'œil sur le jardin avant de partir. L'endroit attend l'été pour revivre. On imagine y boire un verre le soir, assister à un petit concert ou à un spectacle avec des enfants. *« Chez Bibi, c'est chez toi, chez moi, chez nous »,* peut-on lire. L'invitation est lancée à Gesves et ailleurs.

### LE PHARE POUR FAIRE BRILLER ANDENNE

Avec « Chez Bibi », l'administration communale aide une initiative citoyenne à créer, développer un tiers-lieu. Parmi les 23 projets sélectionnés, plusieurs sont une initiative publique, émanant soit de la commune, soit du CPAS. À Vaux-sur-Sûre, le CPAS développe un tiers-lieu rural dans l'ancienne poste. Il existe

déjà une boutique de seconde main, un atelier de repassage. Le CPAS a plein d'idées pour faire de ce bâtiment, idéalement situé au sein du village, un lieu de rencontres, mais aussi de formations. La commune de Léglise est, elle, bien plus avancée dans sa démarche. Depuis 2014, elle a fait de sa maison rurale un lieu de partages avec une donnerie, un repair café, des ateliers produits locaux, un FabLab. C'est aussi un lieu culturel, d'apprentissage, de travail partagé, bref un tiers-lieu avant même la reconnaissance officielle. La subvention « tiers-lieu » va lui permettre de développer ce qui existe déjà et d'adapter le bâtiment qui bloque un peu les projets futurs. À Tintigny, la commune et le parc naturel de Gaume ont créé un tiers-lieu dans le château de Rossignol qui rassemble déjà une quinzaine d'associations. Ici aussi, on veut aménager l'endroit pour répondre aux nouvelles demandes tout en préservant le patrimoine bâti historique de l'église et du château de Rossignol.

Le patrimoine d'une ville ou d'un village est un élément important dans la création d'un tiers-lieu. À Andenne, l'ancienne piscine Art déco a joué un rôle décisif dans la création du « Phare », un projet multidisciplinaire qui a vu le jour en 2020 et rassemble dans un même bâtiment trois entités : la bibliothèque, l'office du tourisme d'Andenne et un espace muséal composé du Musée de la Céramique et du Musée archéologique qui expose quelques trésors sortis de la grotte préhistorique Scladina, à quelques kilomètres du centre d'Andenne. Le Phare est un nom trouvé naturellement, « *parce que c'est le plus haut bâtiment d'Andenne, avec un dernier étage qui ressemble à une tour-lanterne, visible depuis la Meuse et dans toute la ville quand ses lettres brillent la nuit* », explique Thomas Kempeneers, directeur du Phare. Lorsqu'on entre dans la bibliothèque, on marche sur une galerie qui laisse voir les superbes pavements de l'ancienne piscine. Mais ce n'est pas la seule surprise. Tout en haut, au cinquième étage, une terrasse panoramique donne une vue imprenable sur la ville et les environs. Rien n'est aménagé, tout reste à faire. Aux autres étages, on parcourt le Musée de la Céramique qui rappelle la place dominante qu'avait Andenne dans la production de céramique, du Moyen-Âge jusqu'aux années 80 quand les industries ont pris le relais de la production domestique. On y trouve de véritables œuvres d'art tandis que dans les locaux de l'office du tourisme, les œuvres de céramistes locaux sont exposées. Le Musée archéologique, lui, montre surtout le travail de ceux qui continuent à fouiller une grotte préhistorique qui a livré les restes d'hommes de Néanderthal (les seuls trouvés en Belgique) et qui continue aujourd'hui à faire le bonheur des archéologues.

### UN TIERS-LIEU CULTUREL SANS ÊTRE COINCÉ SUR LE CULTUREL

La particularité du Phare, c'est non seulement d'avoir rassemblé en un seul lieu ces trois entités importantes pour les habitants d'Andenne, mais surtout de les avoir fait travailler ensemble. Cette dynamique collaborative, c'est le travail de l'asbl Le Phare dont le directeur se définit comme « *l'agent liant* » de cette co-construction. « *Quand il y a eu l'appel à projets pour les tiers-lieux en milieu rural,*



*je me suis dit que c'était l'occasion à saisir*, explique Thomas Kempeneers. *Nous ne sommes pas un tiers-lieu de coworking ni un tiers-lieu rural qui peut faire épicerie-bistrot-bureau de poste, nous sommes un tiers-lieu culturel. Mais nous n'allons pas rester 'coincé' sur le culturel ni cumuler ou superposer les fonctions. On va gratter pour ouvrir, s'ouvrir vers les autres associations.* » Et le directeur d'évoquer son envie d'attirer les publics les plus diversifiés possible. Déjà les trois entités présentes au Phare, l'espace muséal, l'office du tourisme et la bibliothèque font se croiser ces publics, mais le Phare, comme tiers-lieu, veut aller plus loin dans la participation citoyenne. « *Ce qui est important, c'est que les gens puissent considérer que l'endroit où ils pénètrent est aussi le leur, qu'ils se sentent chez eux.* » Concrètement, la subvention va servir à réaménager les locaux. Thomas Kempeneers désigne l'endroit où nous trouvons : un bel espace sur le plan architectural, lumineux, mais un peu froid. « *Ce n'est pas la maison où on veut se poser. Il faut acquérir du matériel, du mobilier pour avoir des salles qui permettent de développer les activités dont les gens veulent s'emparer, un espace polyvalent et chaleureux.* » Aux associations partenaires et aux habitants d'Andenne d'investir les lieux donc. Avec toujours en ligne de mire une dynamique de collaboration horizontale, ce modèle de gouvernance qui rallie les intelligences collectives des différentes équipes et des services de la Ville d'Andenne : « *Cela demande de la patience et de l'écoute,*



*mais ça tient la route.» On sent Thomas Kempeneers très soucieux de rassurer. Le Phare, c'est un gros éléphant qui peut donner l'impression d'écraser tout autour de lui. «On ne veut pas prendre la place des autres. Avec le centre culturel, par exemple, nous sommes complémentaires.»*

Nous grimpons jusqu'à la terrasse. *«Ici, on pourrait faire des concerts en été, mais je ne vais pas l'organiser sans le centre culturel. C'est eux les experts. Idem pour le FabLab d'Andenne. Je ne vais pas commencer à faire des ateliers de réparation. S'ils veulent développer quelque chose chez eux ou chez nous, on pourra le faire ensemble. Ce qui est intéressant dans une petite ville, c'est qu'on dialogue beaucoup plus facilement ensemble.»* Au cinquième étage, le Phare va encore briller. Son directeur peut offrir des salles aux nombreuses associations d'Andenne qui manquent de place. *«Ce qui manque dans cette ville, ce sont les lieux intermédiaires, où on peut faire ces choses plus insolites plus ponctuelles.»* À court terme, dès ce mois de septembre, le Phare veut offrir des formations : secourisme, langues, techniques d'animation pour les enfants... *«Acquérir des compétences, c'est aussi une bonne manière de travailler ensemble.»* La subvention accordée à un tiers-lieu couvre trois années de fonctionnement : *«Trois ans, c'est juste pour commencer à monter les premières marches de l'escalier, car notre programme, lui, va durer dix, quinze ans.»*

On le voit. Le Phare est un projet bien lancé, pérenne comme la maison rurale de Léglise. Mais les 23 tiers-lieux ne sont pas au même stade de développement et la ministre Céline Tellier en est bien consciente : *«Nous allons proposer aux lauréats un accompagnement individuel, à la demande, nous dit-elle. On veut leur donner l'occasion de se professionnaliser. L'idée est aussi de créer un réseau des tiers-lieux en Wallonie pour que chacun puisse tirer profit des apprentissages des autres projets pour mieux encadrer et soutenir des initiatives futures.»* C'est un pari et il n'est pas gagné, estime Jérôme Rassart, conseiller au Crédal, une agence-conseil en économie sociale qui organisait le 10 février dernier une journée d'étude sur les tiers-lieux. *«Si la ministre de la Ruralité espère faire émerger des structures d'accompagnement des tiers-lieux, il y a malgré tout des projets qui risquent de s'étioler, voire de disparaître, s'ils ne sont plus portés par la communauté locale.»* Un tiers-lieu, ça naît, ça vit et ça peut mourir aussi. •

### C'est la communauté qui fait le tiers-lieu

*«On ne s'attendait pas à un engouement pareil.»* Quand Credal, agence-conseil en économie sociale en Wallonie, a organisé en août 2022 une séance informative pour les porteurs de projets de tiers-lieux en milieu rural, le succès de participation a dépassé toutes les attentes. *«Il y a une dynamique 'tiers-lieu' qui émerge très fort en Belgique francophone»,* constate Jérôme Rassart, conseiller en économie sociale à Credal qui, bien avant l'appel à projets de la Région wallonne, avait déjà suivi certaines initiatives comme la coopérative Quatre-Quarts à Court-Saint-Étienne, un café associatif implanté dans l'ancienne gare de la commune.

Mais qu'est-ce qu'un tiers-lieu? Le mot, au départ, vient des États-Unis. C'est le troisième lieu, après la famille et l'entreprise, l'endroit où on aime se regrouper de manière informelle. C'est *«un objet de redynamisation territoriale qui recrée du lien entre les citoyens. Il doit s'inscrire sur son territoire et prendre en considération une palette d'éléments qui seront déterminants pour la viabilité du projet tels que son histoire, les dynamiques qui s'y déploient et les acteurs qui le font vivre»,* expliquent les chercheurs de l'Université de Liège (Lepur) qui ont rédigé un vade-mecum des tiers-lieux à vocation économique. C'est un concept forcément hybride et singulier. Hybride par la mixité des activités et des associations présentes. Mais c'est toujours un mélange particulier. *«Il n'y a pas un seul modèle économique qui s'impose»,* constate Jérôme Rassart. Celui-ci est souvent très fragile et demande un support extérieur qu'il soit public ou privé (via une donation ou une fondation). Un tiers-lieu, c'est un lieu, mais au départ surtout une communauté qui fait émerger les services dont elle a envie et besoin. Chaque communauté peut se mobiliser autour du constat d'un déficit matériel (équipements) et immatériel (connaissances, formations), sur le désir d'investir dans une thématique (transition écologique...) ou d'un lieu à valoriser.

Le lieu n'est pas anodin. Pour réussir le projet, il est important d'avoir un bâtiment «totem», selon les chercheurs liégeois, qui ait une forte visibilité et qui fasse partie de la culture locale. C'est souvent le cas d'une ancienne gare. Ce n'est sans doute pas un hasard si une représentante de la SNCB assistait à la rencontre organisée par Crédal. Une gare ou un ancien café de village, un bureau de poste, un ancien cinéma de quartier, comme le Monty à Genappe qui est devenu un tiers-lieu culturel tout en offrant des ateliers de réparation.

Le tiers-lieu devient aujourd'hui un espace de retissage économique et d'échange de savoirs. Mais, insiste Jérôme Rassart, ce qui compte dans la réussite du tiers-lieu, cela reste les gens. Si une commune veut faire un tiers-lieu, mais qu'il n'y a pas une communauté derrière le projet, cela sera vite un échec. Et c'est elle encore qui va assurer ou non la survie du projet.